


<p>République Française Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton de Lagnieu</p>	 <p style="text-align: center;">COMMUNE DE LEYMENT DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 7 JUIN 2024 N°2024 - 33</p>
<p>Nombre de conseillers Présents : 11 Absents : 4 Excusés avec pouvoir : 2 Votants : 13</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin à dix-neuf heures, les élus de la commune de Leyment, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.</p>
<p>Date de convocation 30/05/2024</p> <p>Objet : achat de Chèques AMBLAMEX</p>	<p>Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Ophélie Janaudy et Messieurs Alain Peillon, Emmanuel Petat, Eric Elie, Cédric Butzer, Morgan Michalet, Denis Renault. Excusés avec pouvoir : Monique Nowaczyk (a donné procuration à Denis Renault), Romain Grillot (a donné procuration à Cédric Butzer). Absentes : Brigitte Sève et Cindy Rochereau Secrétaire de séance : Josiane Charmont</p> <p>Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune offre chaque année lors de la naissance d'un enfant et aux employés municipaux des chèques cadeaux AMBLAMEX, chèques utilisables sur le territoire de la communauté de communes de la plaine de l'Ain, chez des commerçants référencés. Il est nécessaire d'en recommander.</p> <p>En raison de la date de fin de validité et du non-échange par le prestataire, le Maire propose d'effectuer les commandes en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au 10 juin 2024, achat de 30 chèques d'une valeur de 10 € fin de validité au 31/12/2024 - Au 15 novembre 2024, achat de 198 chèques d'une valeur de 10 € fin de validité au 31/12/2025 <p>Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer en deux temps l'achat de chèques cadeau AMBLAMEX - PRECISE que ces achats se feront en 10 juin 2024, achat de 30 chèques d'une valeur de 10 € fin de validité au 31/12/2024, et en novembre 2024, achat de 198 chèques d'une valeur de 10 € fin de validité au 31/12/2025 <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Lionel KLINGLER</p> 